

PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 16 Avril 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le seize Avril 2010 sur la convocation du Maire en date du dix Avril 2010.

Tous les conseillers étaient présents, excepté M. BLANC Frédéric excusé.

Mme DENIZOT Irène lit le PV de la réunion du 19 Mars 2010 : celui-ci est adopté à l'unanimité. M. MEUNIER est élu secrétaire de séance.

Intervention de « Développement 25 » pour étude d'impact d'un commerce

En raison de l'absence de l'intervenant de Développement 25 pour raisons professionnelles, ce point de l'ordre du jour est reporté.

Budget Assainissement M 49 2010

Le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif assainissement M 49 2010. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif assainissement M 49 2010 :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 122 959.00
- Recettes : 122 959.00

Section d'investissement :

- Dépenses : 71 665.00
- Recettes : 71 665.00

Budget Commune M 14 2010

Le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif commune M 14 2010. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif commune M 14 2010 :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 452 197.00
- Recettes : 495 409.00

Section d'investissement :

- Dépenses : 437 417.00
- Recettes : 437 417.00

Vote des taux des 3 taxes locales et de la cotisations foncières des entreprises

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes qui sont les suivants :

- taxe d'habitation : 7.72 %
- taxe foncière (bâti) : 10.76 %
- taxe foncière (non bâti) : 15.27 %

et fixe le taux de la cotisation foncière des entreprises à : 4.26 %

Convention CDEI pour l'entretien du village

M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention des Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI) pour l'entretien du village. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention pour un montant forfaitaire journalier de 360.00 € pour divers travaux et 440.00 € pour la tonte.

Approbation de nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon

M. le Maire présente la demande du SIE du Val de l'Ognon relative aux statuts du Syndicat. Il indique les motivations ayant abouti à la rédaction proposée et indique les modifications par rapport aux anciens statuts. M. le Maire donne lecture du projet de statuts. L'exposé de M. le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve à la majorité (12 pour, 1 contre) le projet de statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon annexé à la présente délibération.

Droit de préemption urbain

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Lavernay ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de la parcelle ZD 28, lieudit « Prés Ferrue ».

Redevance d'assainissement

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (6 pour, 4 contre, 3 abstentions) d'augmenter la redevance d'assainissement à compter du 1^{er} Janvier 2011 et la fixe à 1.20 € par m³.

Compte-rendu du SICA

M. STIRNEMANN fait le compte-rendu de la réunion du SICA du 08/04/2010. La participation communale sera de 2.10 € par habitant pour 2010.

Compte-rendu de la réunion sur la Télé Tout Numérique (TNT)

M. BOUJU Bruno lit le compte-rendu sur la TNT. Le 16 Novembre 2010, le Franche-Comté passera à la Télé Tout Numérique. Des précisions supplémentaires seront données dans le prochain bulletin d'informations.

Questions diverses

Un devis sera demandé à l'entreprise MILLERET pour une extinction partielle des projecteurs qui éclairent l'Eglise entre minuit et six heures.

Il est remarqué le nombre important de camions circulant sur la route de Placey alors qu'elle est interdite aux poids lourds de plus de 19 tonnes. M. le Maire est chargé d'alerter les services compétents sur ce fait pour que des mesures soient prises.

La prochaine réunion de la commission culture-sports-loisirs aura lieu le jeudi 29/04/2010.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23H00
La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 21 Mai 2010 à 20H30**